

ASSEMBLÉE NATIONALE

16 octobre 2021

PLFSS POUR 2022 - (N° 4523)

Commission	
Gouvernement	

Adopté

AMENDEMENT

N ° 2051

présenté par
M. Mesnier
-----**ARTICLE 10**

À l'alinéa 16, substituer au mot :

« prévues »,

le mot :

« fixées ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement rédactionnel.